



ASSEMBLEE GENERALE ASSOCIATION / LUNDI 16 SEPTEMBRE 2019

Maison de la Région Grand Est, MULHOUSE

Procès-Verbal

Assistaient à l'Assemblée Générale :

- Mme DUFAY, Présidente de l'Association, Présidente du Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté
- M. LESLIE, Secrétaire Général de l'Association
- Mme FRANCK, Assistante de l'Association

Conseil Régional Grand Est

- M. VALENCE, Vice-Président en charge des Mobilités et Infrastructures de transports
- M. LADDI, Chargé de la coordination des partenariats interrégionaux et transfrontaliers

Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté

- M. NEUGNOT, Premier Vice-Président délégué aux finances, ressources humaines, transports, déplacements, et intermodalités
- M. MOYNAC, Directeur général adjoint
- M. GAMARD, Chef de service Réseaux ferroviaires et infrastructures de transports
- Mme LEUTHOLD, Chargée de mission infrastructures ferroviaires

Eurométropole de Strasbourg

- Mme RICHARDOT, Conseillère eurométropolitaine
- M. BELIARD, Chargé de mission à la Direction Générale des Services

CCI Alsace Eurométropole

- M. HELL, Chargé de mission – Aménagement du Territoire

Mulhouse Alsace Agglomération

- M. TRIMAILLE, Conseiller communautaire délégué aux liaisons ferroviaires
- M. CHAUVY, Directeur des grandes infrastructures de transport

Grand Besançon Métropole

- M. LOYAT, Vice-Président délégué aux Transports
- M. BARIOULET, Directeur Stratégie et Territoire

Grand Belfort

- M. GAUME, Vice-Président en charge de la Mobilité
- M. CUISSON, Directeur Général Adjoint des Services Techniques

Dijon Métropole

- M. CHALUMEAU, Territoires et Projets

Ville de Longvic

- M. BERTRAND, Conseiller municipal

Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain

- M. MARCHAL, Délégué général adjoint en charge de la cohésion territoriale

Canton de Bâle-Ville

- M. FLEISCHER, Chef du service du transport en commun

République et Canton du Jura

- M. ERAY, Ministre du Département de l'Environnement

Généralité de Catalogne

- M. FORTUNY, Sous-Directeur Général des Transports

Ville de Blotzheim

- M. MAURER, Adjoint au maire

Parlementaires

- Mme BOURGES, Collaboratrice de M. Bruno FUCHS, Député du Haut-Rhin
- Mme LENNER, Collaboratrice de M. Jean-Marie BOCKEL, Sénateur du Haut-Rhin

Particulier

- M. RAZE

Association

- M. VIRET, Président de Sône-Rhin Europe

Mandats reçus :**Pays de Montbéliard Agglomération**

- M. DEMOUGE, Président

CCI Côte-d'Or

- M. MIREPOIX, Président

Ville de Delémont

- M. CHAPPUIS, Maire

Ville de Lausanne

- M. DECOSTERD, Conseiller de la Municipalité

Ville de Chenôve

- M. FALCONNET, Maire

Club des Affaires Franco-Allemand Auvergne-Rhône-Alpes CAFAURA

- M. RADTKE, Président

Parlementaire

- Mme KELLER, Députée européenne

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY ouvre la séance en remerciant les participants pour leur présence et en rappelant la nature statutaire de la réunion qui doit aborder la question de l'évolution financière de l'Association. Elle informe les participants que de nombreux Parlementaires invités à titre exceptionnel par l'Association ont transmis leurs excuses de ne pas pouvoir assister à cette Assemblée Générale (voir liste en annexe).

1. Rapport moral 2018

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY présente son rapport moral. Elle rappelle le contexte du début de l'année 2018 où le Conseil d'orientation des infrastructures avait renvoyé l'achèvement de la branche Est au-delà de 2038, sans prendre en compte les arguments apportés par l'Association sur les fonctionnalités manquantes à l'infrastructure. Il appartenait à l'Association de faire évoluer cette situation et de démontrer sa détermination à voir réalisée la 2^{ème} phase de la branche Est.

Les membres de l'Association se sont mobilisés pour rencontrer Madame la Ministre des Transports et ont obtenu la mise en place d'une mission d'analyse de l'opportunité de la 2^{ème} phase, confiée à l'Ingénieur Général Michel ROSTAGNAT. Même si le rapport de mission n'a finalement pas recommandé la relance de la 2^{ème} phase, il a néanmoins constaté une dégradation des services sur la LGV Rhin-Rhône et a recommandé la création d'une instance de pilotage de la desserte réunissant les acteurs politiques et

économiques. A la fin de l'année les études socio-économiques de la 2^{ème} phase de SNCF Réseau ont considérablement renforcé l'argumentaire pour la terminaison de la branche Est en démontrant la rentabilité importante du projet.

Sur la base de tous ces éléments l'Association a élaboré une stratégie pour relancer le débat sur la 2^{ème} phase dans le cadre de l'examen par le Parlement du projet de loi d'orientation des mobilités. Grâce à un travail très encadré s'appuyant sur un dossier solide préparé par l'Association, des Parlementaires d'autres régions ont pu découvrir l'intérêt de l'achèvement de la branche Est et adhérer à la démarche initiée par les parlementaires de la Bourgogne-Franche-Comté et du Grand Est pour introduire le sujet dans la discussion législative. Au grand étonnement du gouvernement les amendements des Sénateurs LONGEOT et DURAIN rajoutant l'achèvement de la 2^{ème} phase au programme d'investissements de l'Etat ont été adoptés. La mobilisation des députés lors du débat à l'Assemblée n'a pas pu aboutir au même résultat, mais la Ministre a pris la parole pour annoncer que le calendrier de réalisation de la 2^{ème} phase de la branche Est sera revu par le Conseil d'orientation des infrastructures dès son installation.

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY informe l'Assemblée Générale qu'elle a reçu un courrier de Madame la Ministre qui confirme ces engagements ainsi que la possibilité de réaliser le chantier de la 2^{ème} phase à partir de 2023. Aucun projet d'infrastructure n'est envisagé avant cette date en raison des difficultés de financement de l'AFITF.

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY remercie les Parlementaires qui ont porté le sujet au Parlement, ainsi que les membres de l'Association qui ont su convaincre les élus de tous bords politiques de l'importance de l'achèvement de la branche Est. Il faudra d'ores et déjà préparer la prochaine échéance, à savoir la nouvelle analyse du projet par le Conseil d'orientation des infrastructures, en continuant de produire des arguments. Les partenaires sont conscients des enjeux financiers dans un contexte compliqué pour les investissements dans les mobilités mais l'achèvement de la ligne doit rester une priorité pour tous. En même temps il faudra appeler l'Etat à mettre en place la mission de financement pour la 2^{ème} phase et l'instance de pilotage sur le fonctionnement de la ligne déjà en service.

2. Rapport d'activités 2018

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY donne la parole à Monsieur LESLIE pour présenter le rapport d'activités de l'Association pour l'année 2018.

Monsieur LESLIE souligne quelques actions marquantes de l'année en plus de celles déjà évoquées par Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY dans son rapport moral. Il note l'implication étroite de l'Association dans le suivi et la restitution des études socio-économiques de la 2^{ème} phase de la branche Est et notamment la contribution de scénarios de desserte qui ont fortement consolidé la rentabilité du projet. Monsieur LESLIE rappelle qu'une action de lobbying international a été organisée sous la forme d'une initiative conjointe avec l'association Magistrale für Europa ciblant les gouvernements français et allemand. L'intérêt européen de la 2^{ème} phase a été porté par l'Association dans les divers forums consacrés à la mise en place de la politique de Réseau transeuropéen de transport auxquels elle a participé.

A la suite de cette présentation le rapport d'activités 2018 est adopté à l'unanimité.

3. Approbation des comptes 2018

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY donne la parole à Monsieur VALENCE en sa qualité de Trésorier de l'Association pour présenter le résultat comptable pour l'exercice 2018.

En préambule **Monsieur VALENCE** souhaite la bienvenue à la Maison de la Région Grand Est à tous les participants. Il réaffirme l'importance de l'achèvement de la branche Est en soulignant notamment son apport au fonctionnement du nœud ferroviaire de Mulhouse. L'Association a pu retourner l'argument de l'Etat qui voyait la 2^{ème} phase comme un nouveau projet et pas la terminaison d'un chantier engagé, mais il faudra rester vigilant sur les suites et poursuivre le combat.

Le résultat pour l'année est un déficit de 34 590 euros. Ceci est dû à un poste de charges extérieures élevé mais nécessaire afin de pouvoir développer les arguments pour l'achèvement de la 2^{ème} phase. Les cotisations sont en légère baisse avec le retrait du Grand Chalon et de la Chambre de Commerce des deux Bâle. Il est proposé d'affecter le résultat en soustraction du compte Autres Réserves.

Après la présentation du rapport du Commissaire aux Comptes des comptes de l'exercice, le rapport de gestion 2018 est adopté à l'unanimité.

4. Adoption du budget prévisionnel 2019

Monsieur VALENCE présente le budget prévisionnel 2019, qui table sur des recettes stables. Le déficit prévu pour l'année est de 96 000 euros pour pouvoir financer, entre autres, le retour du Secrétaire Général à son temps de travail contractuel et les actions de relations publiques en lien avec le lobbying pour la 2^{ème} phase. Monsieur VALENCE appuie le fait que la période actuelle est critique pour l'avenir de la branche Est et rend nécessaire l'utilisation d'une partie du « trésor de guerre » de l'Association.

A la fin de l'année les réserves de l'Association seront à hauteur de 160 000 euros ce qui permet d'envisager l'année 2020 sereinement. Néanmoins il faudra aborder d'ici la prochaine Assemblée Générale la question du devenir financier de l'Association si les réserves continuent de s'épuiser. Le débat prévu dans l'ordre du jour constituera une première réponse à cette question.

Après la présentation du Trésorier le budget prévisionnel 2019 est adopté à l'unanimité.

5. Desserte du TGV Rhin-Rhône

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY rappelle la demande faite auprès de l'Etat pour la mise en place d'une instance de pilotage stratégique de la desserte du TGV Rhin-Rhône. Elle donne la parole à Monsieur LESLIE pour présenter les changements proposés par SNCF Mobilités pour la desserte en 2020.

Monsieur LESLIE résume les principales évolutions proposées, notamment le repositionnement en début de matinée du TGV Metz-Lyon qui assure une liaison en soirée du Grand Est vers Besançon, Dijon et Lyon en 2019. La possibilité d'arriver plus tôt à Lyon (10h56 au lieu de 12h56) est positive, mais il ne faut pas oublier qu'on pouvait rejoindre Lyon à 9h jusqu'en 2015, et à 10h jusqu'en 2018. L'offre Nord-Sud en fin d'après-midi se retrouvera dégradée avec aucun départ possible pour le Sud depuis

Strasbourg après 16h50. L'offre Mulhouse-Besançon-Dijon en soirée est également impactée.

Monsieur LESLIE informe les participants qu'un courrier sera envoyé à SNCF Mobilités pour soulever la question de la desserte Nord-Sud en fin de journée. Il attire également l'attention sur les impacts potentiels de l'ouverture à la concurrence du trafic grande vitesse, qui nécessite la plus grande vigilance en ce qui concerne l'affectation des sillons. Enfin, il note que la responsabilité pour la desserte du TGV Rhin-Rhône sera partagée entre deux Directions d'Axe de SNCF Mobilités à partir de l'année prochaine, ce qui renforce le besoin d'un pilotage stratégique.

Monsieur LOYAT constate la dégradation de la desserte de Besançon depuis 2015 et observe que la gare Besançon Franche-Comté TGV a perdu 2 arrêts depuis cette date.

Madame RICHARDOT félicite les régions Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est d'avoir obtenu une première avancée significative pour l'achèvement de la branche Est. Elle affirme que l'Eurométropole de Strasbourg reste vigilante sur la question des dessertes, et rappelle les attentes fortes des Allemands pour le TGV Rhin-Rhône. Madame RICHARDOT observe la tendance chez SNCF Mobilités de recentraliser les dessertes TGV sur Paris, en citant l'exemple d'un trajet Strasbourg-Marseille proposé via Paris, et d'opposer les dessertes régionales entre elles.

Monsieur TRIMAILLE soutient que SNCF Mobilités a des difficultés à concevoir les dessertes interrégionales. Au lieu de proposer une offre qui pourrait dynamiser la clientèle elle se contente de répondre à la demande et la desserte se dégrade, notamment sur l'axe Nord-Sud. L'explication se trouve dans l'inachèvement de la ligne et les études socio-économiques en ont apporté la démonstration. L'achèvement de la branche Est permettra de sauver les investissements consentis, sinon la rentabilité ne sera pas atteinte. Monsieur TRIMAILLE rappelle que l'achèvement de la branche Est n'est pas une fin en soi. Le projet global de la LGV Rhin-Rhône comporte aussi les branches Ouest et Sud et le travail de l'Association ne s'arrêtera pas avec la réalisation de la branche Est complète.

6. Forum économique Rhin-Rhône

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY propose à Monsieur TRIMAILLE de présenter les travaux du forum économique Rhin-Rhône à l'assemblée.

Monsieur TRIMAILLE explique que le concept du forum économique Rhin-Rhône s'inscrit dans la suite des clubs TGV qui ont fédéré les acteurs dans les différents domaines afin de recueillir leurs attentes et nouer des échanges. L'objectif du forum économique Rhin-Rhône est de relancer cette démarche à l'échelle de l'axe Rhin-Rhône en impliquant les acteurs économiques pour identifier la demande de services et les besoins qui ne sont pas couverts par la SNCF aujourd'hui.

L'Association a déjà organisé quatre réunions avec des chefs d'entreprise dans le cadre de cette démarche qui se sont appuyées sur un questionnaire envoyé aux entreprises au préalable. Monsieur TRIMAILLE donne un aperçu des résultats de ce questionnaire qui montre la part importante de la voiture dans les déplacements professionnels en raison de l'absence d'une offre ferroviaire suffisante en termes d'horaires, de cadencement, de coût, et de souplesse d'utilisation. Le questionnaire pointe également les difficultés de rejoindre la destination finale après l'arrivée en gare, et le besoin des entreprises d'un dialogue de proximité avec la SNCF.

Monsieur TRIMAILLE annonce que 2 réunions restent à organiser, une à Strasbourg et une plénière de restitution des travaux à Lyon. A cette occasion le Forum économique Rhin-Rhône sera lancé avec la mise en place d'ateliers autour des thématiques identifiées. L'accent sera mis sur du lobbying « pratique » pour améliorer les services rendus par la SNCF.

7. Discussion sur scénarii d'évolution de l'Association pour assurer sa pérennité

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY donne la parole à Monsieur LESLIE pour présenter les résultats des travaux menés sur les scénarii d'évolution de l'Association.

Monsieur LESLIE rappelle le contexte des travaux, qui résultent de la décision prise à la dernière Assemblée Générale de réaliser « une étude de nouvelles structures de gestion et de nouvelles sources de financement permettant d'assurer la pérennité de l'Association ». Il explique que cette étude a débouché sur des scénarii qui sont présentés comme des pistes d'orientations futures pour l'association afin de lancer une discussion ouverte sur le sujet.

L'étude a d'abord identifié et hiérarchisé les besoins des adhérents, et analysé les coûts associés à leur satisfaction. A partir de de ces éléments trois scénarii ont été développés permettant de répondre de façons différentes aux besoins exprimés. Un schéma évolutif est proposé pour l'Association prenant en compte des éléments de contexte qui seront déterminants pour la LGV Rhin-Rhône et l'Association dans les prochaines années. Dans ce schéma, l'Association évolue progressivement d'une orientation à une autre en fonction des éléments de contexte, avec une revoyure à la fin 2021 quand les perspectives pour la 2ème phase de la branche Est seraient définitivement confirmées par l'Etat et toutes les procédures engagées, le cas échéant. A cette date, les adhérents doivent décider si l'Association continue d'exister et si oui, sous quelle forme, pour quels objectifs précis et avec quelles nouvelles sources de recettes directes.

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY ouvre les échanges sur les éléments présentés.

Monsieur TRIMAILLE rappelle que l'objectif de l'Association est d'obtenir la réalisation de la LGV Rhin-Rhône complète avec ses trois branches. Il faudra commencer à travailler sur les suites du projet global dès que la réalisation de la 2ème phase de la branche Est soit confirmée. Lors de l'inauguration de la 1ère phase le Président de la République s'était engagé à lancer les études de la branche Sud dès l'achèvement de la branche Est. L'Association doit se projeter vers les prochaines phases du projet en ouvrant une réflexion sur les services à développer pour accélérer les trains en direction de Lyon, tout en prenant en compte le fonctionnement du nœud ferroviaire lyonnais.

Madame RICHARDOT observe que l'élément déterminant de l'Association vient de la cohésion des territoires dans une démarche de coopération qui va bien au-delà du Rhin et jusqu'à la Méditerranée. Il faudra engager à cette échelle un travail de prospective sur le fonctionnement de l'axe dans son ensemble. Il s'agit d'imaginer le ferroviaire de demain en prenant en compte les interactions avec les autres réseaux, le cadencement, les gares d'interconnexions et le maillage territorial.

Monsieur NEUGNOT appuie la nécessaire réflexion sur le fonctionnement des trois branches de la LGV Rhin-Rhône complète. Alors que l'ERTMS pourrait apporter des solutions pour les liaisons vers l'ouest, le travail sur la branche Sud nécessite de

considérer des alternatives comme l'augmentation des capacités de vitesse sur la ligne classique entre Dijon et Lyon. Il faudra élaborer un calendrier idéal des investissements à réaliser en tenant compte des points difficiles, notamment le nœud ferroviaire de Lyon qui ne pourra pas accueillir des trains supplémentaires jusqu'en 2023 au moins.

Monsieur MARCHAL soulève la situation du Sillon Lorrain qui a beaucoup souffert de la dégradation de la desserte vers le Sud. Les élus du Sillon Lorrain soutiennent l'achèvement de la branche Est qui est entièrement cohérent avec le maillage des infrastructures à l'échelle de ce bassin. Il constate le potentiel important de voyageurs qui pourraient être amenés vers la LGV Rhin-Rhône depuis le Sillon Lorrain et la nécessaire articulation entre les offres TER et TGV. Les élus du Sillon Lorrain sont très attentifs à l'amélioration des relations entre Epinal et Belfort, ainsi que les relations directes vers Dijon.

Monsieur ERAY apporte un témoignage sur l'importance de la communication. La population n'est pas toujours informée des avantages du train, notamment en comparaison avec la voiture. Une bonne communication est nécessaire pour que le transport public soit vu comme un bénéfice et pas un coût pour l'utilisateur par rapport à la voiture.

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY clôt les échanges en réaffirmant qu'il y a encore du travail à réaliser pour déterminer les orientations futures de l'Association.

8. Questions diverses

En réponse à une question de **Monsieur MAURER**, **Monsieur VALENCE** explique que le projet de liaison ferroviaire de l'Euroairport est actuellement suspendu aux échanges entre les gouvernements français et suisse.

En réponse à une question de **Monsieur HELL**, **Monsieur LESLIE** indique que le foncier de la 2^{ème} phase est acquis par SNCF Réseau mais que le droit de rétrocession s'applique à ce foncier. Un avis juridique sera nécessaire pour ce qui concerne l'obligation d'une nouvelle enquête publique.

9. Proposition de modification du calendrier de renouvellement des instances de l'Association en fonction des élections municipales

Sur proposition de **Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY**, l'Assemblée Générale approuve le report du renouvellement des instances de l'Association après les élections municipales de 2020.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 17h. En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par Madame la Présidente de l'Association, Mme Marie-Guite DUFAY, et Monsieur le Secrétaire Général de l'Association, M. Paul LESLIE en tant que secrétaire de séance.

La Présidente



Marie-Guite DUFAY

Le Secrétaire Général



Paul LESLIE

Annexe : Parlementaires excusés

Jacques BIGOT, Sénateur du Bas-Rhin
Jean-Marie BOCKEL, *représenté par Lucille LENNER, collaboratrice parlementaire*
Catherine DI FOLCO, Sénatrice du Rhône
Sylvie GOY-CHAVENT, Sénatrice de l'Ain
Daniel GREMILLET, Sénateur des Vosges
Véronique GUILLOTIN, Sénatrice de Meurthe-et-Moselle
Jean-François HUSSON, Sénateur de Meurthe-et-Moselle
Alain JOYANDET, Sénateur de la Haute-Saône
Guy-Dominique KENNEL, Sénateur du Bas-Rhin
Claude KERN, Sénateur du Bas-Rhin
Jean-François LONGEOT, Sénateur du Doubs
Marie MERCIER, Sénateur de Saône-et-Loire
Cédric PERRIN, Sénateur du Territoire de Belfort
Jackie PIERRE, Sénateur des Vosges
André REICHARDT, Sénateur du Bas-Rhin
Michèle VULLIEN, Sénatrice du Rhône

Damien ABAD, Député de l'Ain
Eric ALAUZET, Député du Doubs
Frédéric BARBIER, Député du Doubs
Thibault BAZIN, Député de Meurthe-et-Moselle
Barbara BESSOT BALLOT, Députée de Haute-Saône
Anne BRUGNERA, Députée du Rhône
Danielle BRULEBOIS, Députée du Jura
Fannette CHARVIER, Députée du Doubs
Rémi DELATTE, Député de la Côte-d'Or
Bruno FUCHS, *représenté par Barbara BOURGES, collaboratrice parlementaire*
Jean-Luc FUGIT, Député du Rhône,
Laurent GARCIA, Député de Meurthe-et-Moselle
Ludovic MENDES, Député de Moselle
Christophe NAEGELEN, Député des Vosges
Isabelle RAUCH, Députée de Moselle
Jean-Luc REITZER, Député du Haut-Rhin
Jean-Marie SERMIER, Député du Jura
Denis SOMMER, Député du Doubs
Eric STRAUMANN, Député du Haut-Rhin
Vincent THIEBAUT, Député du Bas-Rhin
Martine WONNER, Députée du Bas-Rhin